

Commercialisation des logements neufs - Vente aux institutionnels au premier trimestre 2025

N° 728 - Mai 2025

[Retour](#)

[Version imprimable](#)

Avertissement : La commercialisation de certains programmes immobiliers n'étant connue qu'avec retard, les données relatives aux deux derniers trimestres intègrent une estimation des révisions à venir.

Les données sur les ventes en bloc ne concernent que les réservations, ce type d'achat groupé intervenant souvent en amont de la mise en vente au détail des logements.

Les ventes en bloc désignent des acquisitions de tout ou partie du programme immobilier d'un promoteur par un seul acquéreur. Une fois acquis, ces logements peuvent être loués directement par l'acquéreur ou revendus en bloc ou à la découpe.

Au premier trimestre 2025, 12 859 logements ont été réservés dans le cadre de ventes en bloc. En comptant les réservations à l'unité et en bloc, les réservations en bloc représentent 44,8 % des réservations de logements neufs, en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les réservations de logements en bloc augmentent par rapport au quatrième trimestre 2024 (+ 16,8 %) après une baisse de 17,2 % lors du trimestre précédent. Les réservations par des bailleurs sociaux augmentent comme celles à destination des autres acquéreurs (respectivement + 13,2 % et + 35,2 %).

Au premier trimestre 2025, la majeure partie des zones est concernée par cette hausse : les zones A et Abis et B2 et C présentent une augmentation de respectivement 31,5 % et 15,7 % en comparaison avec le trimestre précédent. La progression est nettement plus faible pour les réservations dans la zone B1 (+ 0,7 %).